

Enquête Publique

relative au projet de déclassement de portions de voirie rue de Brest



ANNEXES

Commissaire-enquêteur :
Jean Luc PIROT

Du 28 octobre au 13 novembre 2024

AVERTISSEMENT : Le rapport produit par le commissaire-enquêteur à l'issue de l'enquête publique est constitué de trois éléments indissociables :

- 1.- Le rapport d'enquête
- 2.- Les conclusions et avis du commissaire-enquêteur
- 3.- Les annexes**

SOMMAIRE

1.1 - Organisation de l'enquête	3
1.2 - Publicité de l'enquête.....	4
1.2.1 - Insertion presse	5
1.2.2 - Sites Internet	10
1.2.3 - Affichage (Mairie de Morlaix)	12
1.2.4 - Affichage (sur site).....	13
1.3 - Observations	16

1.1 - Organisation de l'enquête

Envoyé en préfecture le 26/09/2024 Reçu en préfecture le 26/09/2024 Publié le ID : 029-212901516-20240925-URBA24001-AR

URBA 24-001

**DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
VILLE DE MORLAIX
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

Arrêté prescrivant l'enquête publique préalable au déclassement de deux portions de voiries situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE n° 188

Le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la voirie routière, et notamment ses articles R 141-4 à R 141-10 ;

Vu le code des relations entre le public et l'Administration, et notamment ses articles L. 134-1 et L.134-2, et les articles R 134-3 à R 134-35 ;

Vu la délibération DUT n° 23-07-01 du conseil municipal en date du 14 décembre 2023 relative à la prescription d'une enquête publique en vue de la désaffectation et du déclassement de deux portions de voirie sur le parking rue de Brest en vue de leur aliénation ;

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

Considérant que le projet d'aliénation nécessite la réalisation d'une enquête publique ;

- ARRÊTE -

Article 1^{er} : Il sera procédé à une enquête publique en vue de la désaffectation et du déclassement de deux portions de voirie situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188, d'une contenance approximative respectivement de 109 et 59 m², pour une durée de 17 jours à compter du lundi 28 octobre 2024 (9h00) et jusqu'au mercredi 13 novembre 2024 (17h00).

Article 2 : Monsieur Jean-Luc PIROT, attaché principal territorial à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Article 3 : Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront disponibles pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Morlaix, aux jours et heures habituels d'ouvertures de la mairie, du lundi 28 octobre 2024 (9h00) et jusqu'au mercredi 13 novembre 2024 (17h00) inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de la commune www.villedemorlaix.fr dès publication de l'avis d'enquête publique et durant la durée de celle-ci mentionnée à l'article 1er.

Les observations ou propositions devront être adressées par courrier en mairie : Place des Otages - BP 47125 - 29671 Morlaix Cedex et pourront également être envoyées par courriel à l'adresse : contact@ville.morlaix.fr

Envoyé en préfecture le 26/09/2024 Reçu en préfecture le 26/09/2024 Publié le ID : 029-212901516-20240925-URBA24001-AR

Les observations ou propositions adressées par courrier ou par courriel seront annexées au registre d'enquête publique.

Article 4 : Monsieur Jean-Luc PIROT, le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie, aux jours et horaires suivants :

- le 28 octobre 2024, de 09 heures 00 à 12 heures 00.
- le 13 novembre 2024, de 14 heures 00 à 17 heures 00.

Article 5 : A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 1er, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Article 6 : Un avis d'enquête sera publié en caractères apparents dans deux journaux locaux, quinze jours au moins avant le début de celle-ci et dans les huit premiers jours suivant le début de celle-ci. Quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera affiché en mairie. L'avis d'enquête publique sera affiché en mairie et sur 3 panneaux d'affichage, à savoir :

- à l'entrée du parking,
- sur chacune des deux emprises de voirie concernées.

Article 7 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur Jean-Luc PIROT, le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le/la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 8 : Cet acte sera transmis au Préfet du Finistère au titre du contrôle de légalité. Il peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Rennes ou sur le site télérecours citoyen (www.telerecours.fr) à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adaptées ou de sa notification.

Morlaix, le 25 septembre 2024
Le Maire,


Jean-Paul YERMOT

1.2 - Publicité de l'enquête

<p>ux et ent à</p> <p>e ap- 00. ntité nises</p> <p>do-</p> <p>rié- rient</p> <p>laint rent</p> <p>le la nier</p> <p>Jvre afin ous</p> <p>pro- ves,</p> <p>avait e la</p> <p>;. 'ap- mé, laire Jvre</p> <p>uest France (Finistère) 31 oct.-24</p>	 <p>VILLE DE MORLAIX</p> <p>Déclassement de deux portions de voirie situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188</p> <p>AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE</p> <p>Par arrêté en date du 25 septembre 2024, le maire de la commune de Morlaix a ordonné l'ouverture d'une enquête publique à la mairie de Morlaix, sur le projet suivant : déclassement de deux portions de voirie situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188, de contenances approximatives de 109 et de 59 m², en vue de leur aliénation.</p> <p>L'enquête se déroulera à la mairie, pendant 17 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi 28 octobre (9 h 00) au mercredi 13 novembre 2024 (17 h 00) inclus.</p> <p>Chacun pourra prendre connaissance du dossier disponible à l'hôtel de ville en format papier et accessible sur le site internet : www.ville.morlaix.fr et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, par courrier en mairie : place des Otages, BP 47125, 29671 Morlaix cedex, ou par courriel à l'adresse : contact@ville.morlaix.fr</p> <p>M. Jean-Luc Piro, attaché principal territorial à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en mairie : le lundi 28 octobre 2024, de 9 h 00 à 12 h 00, le mercredi 13 novembre 2024, de 14 h 00 à 17 h 00.</p> <p>À l'issue de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.</p> <p>Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public intéressé en mairie et sur le site internet : www.ville.morlaix.fr</p> <p>Au vu des observations formulées par le public et du rapport établi par le commissaire enquêteur, le projet de déclassement de voirie sera soumis à l'approbation du conseil municipal.</p> <p>Le Maire M. Jean-Paul VERMOT.</p> <p>Notre territoire</p> <p>NOTRE SOY PR N'IM</p> <p>Le site</p>	<p>Enquêtes publiques</p>  <p>VILLE DE MORLAIX</p> <p>ENQUÊTE PUBLIQUE</p> <p>Avis d'enquête publique relative au déclassement de deux portions de voirie situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188</p> <p>Par arrêté en date du 25 septembre 2024, le maire de la commune de Morlaix a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, à la mairie de Morlaix, sur le projet suivant : déclassement de deux portions de voirie situées rue de Brest, sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188, de contenances approximatives de 109 et de 59 m², en vue de leur aliénation.</p> <p>L'enquête se déroulera à la mairie, pendant 17 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi 28/10/2024 (9 h) au mercredi 13/11/2024 (17 h) inclus.</p> <p>Chacun pourra prendre connaissance du dossier disponible à l'hôtel de ville, en format papier, et accessible sur le site internet www.ville.morlaix.fr et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, par courrier en mairie, place des Otages, BP 47125, 29671 Morlaix cedex, ou par courriel à l'adresse contact@ville.morlaix.fr</p> <p>M. Jean-Luc Piro, attaché principal territorial à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en mairie : lundi 28/10/2024, de 9 h à 12 h ; mercredi 13/11/2024, de 14 h à 17 h.</p> <p>À l'issue de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.</p> <p>Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public intéressé, en mairie, et sur le site Internet www.ville.morlaix.fr</p> <p>Au vu des observations formulées par le public et du rapport établi par le commissaire enquêteur, le projet de déclassement de voirie sera soumis à l'approbation du conseil municipal.</p> <p>Le maire, M. Jean-Paul VERMOT</p> <p>publics.com/</p> <p>v/ peuvent être</p> <p>RENDEZ-VOUS SUR letelegramme.fr</p> <p>Le Télégramme (Finistère) 31 oct.-24</p>	<p>parts. Durée :</p> <p>Avis est donné Siège : 1 ter, h l'immatriculati directement c d'aménagement compte ou poi de sociétés no ou de droits s d'investissement ou droits autre et à l'étranger. mobilières et il ou intérêts, co commerciales, des objets ci-d apports en nu 1 ter, hameau née Coignec, c</p> <p>De e</p> <p>→</p> <p>→</p> <p>→</p> <p>Pour b</p>
--	---	--	---

1.2.2 - Sites Internet

(copie d'écran :
<https://www.ville.morlaix.fr/> - page
d'accueil le 28 oct.-24)



Fresqu'Noz - Pays de Morlaix. Dimanche 3 novembre

Chaque 1er dimanche du mois, rejoignez-nous pour des ateliers ludiques et collaboratifs et plongez au cœur des enjeux environnementaux actuels ! Proc...

[Lire la suite...](#)



Enquête publique rue de Brest

Avis d'enquête publique relative au déclassement de 2 portions de voiries situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188Par...

[Lire la suite...](#)



Avis d'enquête publique impasse de Keraudy

Avis d'enquête publique relative au déclassement de l'impasse de Keraudy et d'espaces verts dans la ZAC de la BoissièrePar arrêté en date du 25 s...

[Lire la suite...](#)

https://www.ville.morlaix.fr/Actualites/Actualites/Enquete-publique-rue-de-Brest

MORLAIX
Laissez-vous tenter !

LA MAIRIE | VIVRE À MORLAIX | EN : CLIC

Vous êtes ici : Accueil > Actualités > Actualités > Enquête publique rue de Brest

Enquête publique rue de Brest

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique relative au déclassement de 2 portions de voiries situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188

Par arrêté en date du 25 septembre 2024, le Maire de la commune de Morlaix a ordonné l'ouverture d'une enquête publique à la Mairie de MORLAIX, sur le projet suivant : Déclassement de deux portions de voirie situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188, de contenances approximatives de 109 et de 59 m², en vue de leur aliénation. L'enquête se déroulera à la Mairie, pendant 17 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi 28 octobre (09h00) au mercredi 13 novembre 2024 (17h00) inclus. Chacun pourra prendre connaissance du dossier disponible à l'Hôtel de Ville en format papier et accessible sur le site internet www.ville.morlaix.fr, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, par courrier en mairie : Place des Otages - BP 47125 - 29671 Morlaix Cedex, ou par courriel à l'adresse : contact@ville.morlaix.fr

Monsieur Jean-Luc PIROT, attaché principal territorial à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en mairie :

- le **lundi 28 octobre 2024, de 09 heures 00 à 12 heures 00,**
- le **mercredi 13 novembre 2024, de 14 heures 00 à 17 heures 00.**

A l'issue de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire le dossier avec son rapport dans lequel figurevent ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public intéressé en mairie et sur le site internet www.ville.morlaix.fr.

Au vu des observations formulées par le public, le projet de déclassement de voirie sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Maire - Monsieur Jean-Paul VERMOT

- Télécharger le dossier d'enquête publique
- Télécharger l'arrêté d'ouverture d'enquête publique
- Télécharger la délibération du conseil municipal

- Télécharger le dossier d'enquête publique
- Télécharger l'arrêté d'ouverture d'enquête publique du 25 septembre 2024
- Télécharger la délibération du conseil municipal du 10 février 2022 prescrivant l'enquête publique

Retour en haut de page

1.2.3 - Affichage (Mairie de Morlaix)

Hôtel de Ville de Morlaix
(photo Morlaix Communauté)





VILLE DE MORLAIX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU DÉCLASSEMENT DE DEUX PORTIONS DE VOIRIES SITUÉES RUE DE BREST SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION BE NUMERO 188

Par arrêté en date du 25 septembre 2024, le Maire de la commune de Morlaix a ordonné l'ouverture d'une enquête publique à la Mairie de MORLAIX, sur le projet suivant :

Désaffectation et déclassement de deux portions de voirie situées rue de Brest sur la parcelle cadastrée section BE numéro 188, de contenances approximatives de 109 et de 59 m², en vue de leur allévation.

L'enquête se déroulera à la Mairie, pendant 17 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi 28 octobre (09h00) au mercredi 13 novembre 2024 (17h00) inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier disponible à l'Hôtel de Ville en format papier et accessible sur le site internet www.ville.morlaix.fr et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, par courrier en mairie : Place des Otages - BP 47125 - 29671 Morlaix Cedex, ou par courriel à contact@ville.morlaix.fr

Monsieur Jean-Luc PIROT, attaché principal territorial à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en mairie :

- le **lundi 28 octobre 2024, de 09 heures 00 à 12 heures 00,**
- le **mercredi 13 novembre 2024, de 14 heures 00 à 17 heures 00.**

A l'issue de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public intéressé en mairie et sur le site internet www.ville.morlaix.fr.

Au vu des observations formulées par le public et du rapport établi par le commissaire enquêteur, le projet de déclassement de voirie sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Maire
Monsieur Jean-Paul VERMOT



1.2.4 - Affichage (sur site)

Photos Morlaix communauté



Photos Morlaix communauté





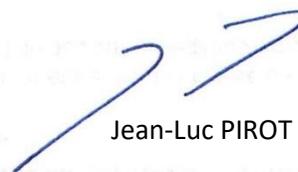
Photos (CE – 15 oct.-24)



1.3 - Observations

(Néant)

À Milizac-Guipronvel,
le 15 novembre 2024
Le commissaire-enquêteur,



Jean-Luc PIROT